

corps subit une décroissance analogue qu'il importe au médecin légiste de connaître.

Les *habitudes sociales* ont aussi une grande influence. La stature paraît plus élevée dans les villes que dans les campagnes : à Paris, la moyenne, d'après les chiffres de M. Villermé tirés des listes de recrutement, est d'environ 5 pieds 2 pouces et 2 lignes (1 mètr. 683 mil.), tandis que, pour le reste du département de la Seine, on trouve 5 pieds 1 pouce 9 lignes (1 mètr. 665 mil.). M. Quetelet a constaté la même différence en Belgique, où la moyenne pour les milices est fixée d'après cette proportion : à Bruxelles, 1 mètr. 6719; dans les communes rurales, 1 m. 6325.

D'après ces faits, la stature humaine grandirait donc avec la civilisation moderne; et peut-être serait-il permis de présumer qu'elle n'a pas décré depuis les temps antiques jusqu'à nos jours.

Je ne dirai qu'un mot sur les variétés selon les *racés*; Ténon établit que les Patagons ont de 5 pieds 5 pouces à 6 pieds trois pouces, et les Lapons de 4 pieds à 4 pieds 6 pouces (1 mètr. 452 mil.); la taille humaine serait donc comprise entre 4 pieds et 6 pieds 3 pouces.

Le milieu du corps tombe sur un point variable, suivant le sexe et les individus. Dans un tableau emprunté à M. Orfila, on voit que sur 44 hommes de 18 à 70 ans, ce point médian correspondait à la symphyse chez 7, au dessous de la symphyse chez 14, et au dessus chez 23; en général, les femmes présentent cette dernière disposition. Les physiologistes ont admis, d'après Sue, que le développement plus tardif des membres inférieurs fait remonter plus haut ce point moyen dans l'enfance et l'adolescence. M. Malgaigne refuse toute influence à l'âge. Mais il suffit, pour faire tomber cette théorie, de remarquer que les mesures qu'il cite ne portent que sur des sujets au dessus de 18 ans; et en outre, sur 44,